

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
29 Janvier 2016**

OBJET : Action "La culture comme outil d'insertion socio-professionnelle" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Cultures du Cœur 13

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer une subvention d'un montant total de 35.000,00 € à l'association Cultures du Cœur 13 pour le financement de l'action «La Culture comme outil d'insertion socio-professionnelle» ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention correspondante dont le projet est annexé au rapport.

Cette dépense d'un coût total de 35.000,00€ sera financée, sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement, au titre du budget départemental 2016 sur le chapitre 017.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Annie Citton
Directeur
du Service des Séances de l'Assemblée